



Association pour l'Information  
et la Recherche sur les maladies  
Rénales Génétiques

## Projets de recherche : maladies rénales génétiques APPEL D'OFFRES 2010

L'Association pour l'Information et la Recherche sur les maladies Rénales Génétiques-France (AIRG-France) lance son appel d'offres annuel afin de soutenir des projets de recherche sur le thème « Maladies rénales génétiques » dans les domaines suivants :

- Mécanismes physiopathologiques et diagnostic
- Epidémiologie
- Perspectives thérapeutiques

L'appel d'offres dispose d'un budget de **119 000 euros** pour financer en 2010 4 ou 5 projets innovants et ciblés.

Dans ce budget,

- une ligne budgétaire spécifique de **44 000 euros** est dédiée au Syndrome d'Alport
- une ligne budgétaire spécifique de **15 000 euros** est dédiée au Syndrome Hémolytique et Urémique Atypique.
- 2 ou 3 autres financements seront plafonnés à hauteur de **20 000 euros (3) ou 30 000 euros (2)**, selon le nombre et la qualité des projets reçus.

### Conditions d'attribution

- Le financement, éventuellement renouvelable sur nouveau dossier et rapport intermédiaire, sera attribué à une équipe de recherche et de soins travaillant dans un laboratoire ou un hôpital public en France ou en Europe.
- La demande de financement peut concerner équipement, fonctionnement ou personnel. Dans ce dernier cas, un contrat à durée déterminée d'1 an sera établi (par convention avec les organismes d'accueil), au profit de personnel de laboratoire accueilli dans un laboratoire français.
- Les équipes étrangères déposant une demande doivent mentionner une collaboration avec au moins une équipe française.

### Procédure

Les candidats feront parvenir un projet de 10 pages maximum, rédigé en français (ou en anglais pour les équipes étrangères) incluant le résumé du projet scientifique, la composition de l'équipe et 5 publications récentes émanant de celle-ci, ainsi qu'un budget détaillé. Le coordonnateur du projet sera un chercheur statutaire ou un hospitalo-universitaire. La candidature sera accompagnée d'un engagement de sa part à rédiger un résumé didactique du travail de recherche destiné aux adhérents de l'AIRG-France à l'issue du travail de recherche.

Les dossiers doivent être adressés par courriel pour le **30 MAI 2010** à la présidente de l'AIRG-France à l'e-adresse suivante : [airg.permanence@orange.fr](mailto:airg.permanence@orange.fr) Simultanément, un exemplaire signé (papier) lui sera adressé à l'adresse suivante : **AIRG-France BP 78 75261 PARIS Cedex 06.**

### Correspondance : AIRG-France - Boite Postale 78 - 75261 – PARIS Cedex 06

Association loi de 1901, créée en 1988, reconnue d'Utilité Publique

Représentant des usagers dans les établissements publics de santé

N° SIRET : 494 281 801 000 14

Siège Social : 8, rue Saint Jean Baptiste de la Salle 75006 PARIS

[airg.permanence@orange.fr](mailto:airg.permanence@orange.fr) TEL : 01 53 10 89 98 /[www.airg-france.org](http://www.airg-france.org)

Les projets seront évalués par un Jury de 5 membres désignés par le Conseil scientifique de l'AIRG-France, et tout expert international que celui-ci souhaitera solliciter pour sa capacité à apprécier la qualité du projet, sa pertinence dans le contexte international, et l'adéquation entre demande financière et travaux réalisés. Les recommandations du Jury seront transmises en juillet 2010 au Conseil d'administration de l'AIRG-France qui décidera de l'attribution finale des subventions. Les résultats seront communiqués aux demandeurs début octobre 2010 au plus tard.

Pour information complémentaire, contacter le secrétariat de l'AIRG : [airg.permanence@orange.fr](mailto:airg.permanence@orange.fr)

Diffusion

*Inserm*

*Société de Néphrologie*

*Société de Néphrologie pédiatrique*

Paris le 14 Mai 2010

*Ghislaine Vignaud*  
*Présidente de l'AIRG- France*

**Correspondance : AIRG-France - Boite Postale 78 - 75261 – PARIS Cedex 06**

Association loi de 1901, créée en 1988, reconnue d'Utilité Publique

**Représentant des usagers dans les établissements publics de santé**

N° SIRET : 494 281 801 000 14

Siège Social : 8, rue Saint Jean Baptiste de la Salle 75006 PARIS

**[airg.permanence@orange.fr](mailto:airg.permanence@orange.fr) TEL : 01 53 10 89 98 /[www.airg-france.org](http://www.airg-france.org)**